



18520

Téléphone 02 48 59 23 42
Télécopie 02 48 59 10 06
mairie.bengy@wanadoo.fr

**COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du VENDREDI 10 JUILLET 2020**

L'an deux mil vingt, le 10 juillet, à 18h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi à la salle des fêtes de Bengy-sur-Craon en raison de la crise sanitaire liée au Covid-19, sous la présidence de Monsieur Denis DURAND, maire.

PRÉSENTS : M. Denis DURAND, maire, M. Guy GAUDRY, M. Christian MATHAULT et Mme Cécile GRESSIN, adjoints, M. Adrien LASTERNAS, M. Alban SPRING, M. Jean-François GARREAU, Mme Virginie SERGEANT, M. Julien DUCHALAIS, Mme Bernadette GRIPPON, M. Arnaud COUSIN et Mme Ghislaine ARPINO.

EXCUSÉ(E)S : Mme Ghislaine LEGROS, adjointe, Mme Anne VIGIER et Mme Emilie REUTIN.

POUVOIRS : Mme Ghislaine LEGROS à M. Denis DURAND, Mme Anne VIGIER à M. Christian MATHAULT et Mme Emilie REUTIN à M. Julien DUCHALAIS

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

Le conseil a procédé à la désignation de ses délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs en septembre 2020, comme l'atteste le procès-verbal ci-joint. Ont été élus à la majorité absolue :

Délégués :

- Mme Ghislaine LEGROS
- M. Denis DURAND
- M. Alban SPRING

Suppléants :

- M. Christian MATHAULT
- M. Jean-François GARREAU
- M. Julien DUCHALAIS

PROPOSITION DE LA LISTE DES CANDIDATS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE ÉLUS AUX FONCTIONS DE COMMISSAIRES A LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, propose à Monsieur le directeur des services fiscaux du cher les noms de 12 candidats titulaires et 12 candidats suppléants susceptibles d'être élus aux fonctions de commissaires à la commission communale des impôts directs :

COMMISSAIRES TITULAIRES		
Nom et Prénom	Catégorie de contribuables	Adresse
GRZESIK Florence, assistante maternelle		10 route des Loges d'En Haut - 18520 Bengy-sur-Craon
CORBIER Micheline, retraitée		2 La Croix Blanche - 18520 Bengy-sur-Craon
CHALIVROY Hubert, agriculteur		4 route de Nevers - 18520 Bengy-sur-Craon
GARREAU Jean-François, informaticien		8 route de Cornusse – 18520 Bengy-sur-Craon
DUCHALAIS Jean-Luc, retraité		20 grande rue – 18520 Bengy-sur-Craon
URBAIN Raymond, retraité		23 route des Loges – 18520 Bengy-sur-Craon
LECLERC Jean, retraité		3 route de Nevers – 18520 Bengy-sur-Craon
NOEL Thierry, retraité		8 Le Cul de Sac – 18520 Bengy-sur-Craon
MENETRIER Annie, retraitée		35 route de Flavigny – 18520 Bengy-sur-Craon
DEMANET Sylvie, secrétaire comptable		4 rue de la Boucherie – 18520 Bengy-sur-Craon
JAMET Elisabeth, retraitée	Propriétaire de bois	7 route des Loges d'en Bas – 18520 Bengy-sur-Craon
LOISEAU Denis, agriculteur	Hors commune	18800 - Villabon

COMMISSAIRES SUPPLEANTS		
Nom et Prénom	Catégorie de contribuables	Adresse
TRIBOULOT Pierre, ouvrier métallurgie		4 route des Loges d'En Haut - 18520 Bengy-sur-Craon
CHAPIER Albert, retraité		24 Route des Loges - 18520 Bengy-sur-Craon
CORBIER Isabelle, comptable		1 Le Grand Creuzat - 18520 Bengy-sur-Craon
MAILLET Michèle, retraitée		4 ter Route de Bourges – 18520 Bengy-sur-Craon
LEGROS Georges, apiculteur		2 Chemin des Littords – 18520 Bengy-sur-Craon
JOYEUX Alain, retraité		37 route de Flavigny – 18520 Bengy-sur-Craon
ROUX Albert, retraité		23 Route de Flavigny – 18520 Bengy-sur-Craon
ROZIER Pascal, ambulancier taxi pompes funèbres		4 bis Route de Bourges – 18520 Bengy-sur-Craon
REULIER Nicolas, agent territorial		3 rue du Chapelet – 18520 Bengy-sur-Craon
BRISSET Annie, retraitée		13 rue de Préfonds – 18520 Bengy-sur-Craon
MICHEL Pascal, agriculteur	Hors commune	18130 – Jussy-Champagne
BARDIN Etienne, agriculteur	Hors commune	18350 - Nérondes

Adopté par :

14 voix POUR	0 voix CONTRE	1 ABSTENTION
---------------------	----------------------	---------------------

LOCAL COMMERCIAL SIS 1 PLACE DE L'ÉGLISE – ASSUJETTISSEMENT A LA T.V.A.

Monsieur le maire informe le conseil municipal que le local commercial, sis 1 place de l'église, doit être assujetti à la T.V.A. pour permettre à la commune de la récupérer en cas de réalisation de travaux le concernant.

Il propose donc au conseil de délibérer en ce sens.

En conséquence, et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'assujettir ce local commercial à la T.V.A.

Monsieur le maire est habilité à entreprendre toutes démarches et à signer tous actes ou documents se rapportant à ce dossier.

Adopté par :

15 voix POUR	0 voix CONTRE	0 ABSTENTION
---------------------	----------------------	---------------------

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE DÉPARTEMENT DU CHER ET LA COMMUNE DANS LE CADRE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE DANS LE DOMAINE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la convention de partenariat entre le département du Cher et la commune dans le cadre de l'assistance technique en matière d'assainissement collectif arrive à son terme le 18 juillet 2020.

Une nouvelle convention cadre a été adoptée lors de l'assemblée départementale du 9 décembre 2019 afin d'adapter son cadre d'intervention au décret ministériel.

Monsieur le maire donne lecture de la convention à l'assemblée et mentionne notamment les modifications qui portent sur :

- la prise en compte du réseau dans le suivi des systèmes d'assainissement et du nombre d'équipements d'autosurveillance à contrôler,
- la substitution de certaines visites et/ou ajout de contrôles selon la filière et la capacité de traitement de la station d'épuration,
- l'appui à la saisie des indicateurs dans SISPEA au moment de l'élaboration du RPQS,
- une réunion concernant le fonctionnement du système d'assainissement.

Le coût de la prestation au titre de l'année 2020 restera fixé au même tarif que 2019 soit 0.50 € HT/habitant.

Monsieur le maire propose au conseil la signature de la convention.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte les termes de la convention et autorise le maire à signer tous actes et documents se rapportant à ce dossier.

Adopté par :

15 voix POUR	0 voix CONTRE	0 ABSTENTION
---------------------	----------------------	---------------------

COMPLÉTUDE DE LA DÉLIBÉRATION N° 10/26-05-2020 RELATIVE A L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT MIXTE D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE LA RÉGION DE NÉRONDES (SMAEP)

Par délibération n° 10/26-05-2020, il a été procédé à l'élection des délégués au Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable de la région de Nérondes (SMAEP).

Ont été élus les délégués suivants : M. Denis DURAND et M. Julien DUCHALAIS, titulaires.

Or, il est nécessaire de compléter cette élection par celle d'un suppléant.

En conséquence, le conseil municipal, après avoir procédé au vote, élit le délégué suppléant suivant : M. Jean-François GARREAU.

Adopté par :

15 voix POUR	0 voix CONTRE	0 ABSTENTION
---------------------	----------------------	---------------------

QUESTIONS DIVERSES

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT CAE-PEC POUR LE POSTE D'AGENT D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SUIVILLANCE À LA CANTINE ET A LA GARDERIE AINSI QU'À L'ENTRETIEN DES LOCAUX SCOLAIRES

Monsieur le maire informe le conseil municipal que le contrat CAE-PEC pour le poste d'agent d'accompagnement et de surveillance à la cantine et à la garderie ainsi qu'à l'entretien des locaux scolaires sera renouvelé pour 6 mois, une fois renouvelable.

FRAIS DE SCOLARITÉ

Le maire d'une commune voisine a sollicité notre commune afin qu'elle prenne en charge les frais de scolarité d'un élève de Bengy fréquentant son établissement scolaire.

Monsieur le maire fait état d'une délibération du conseil municipal datant de 1981 refusant cette participation.

Cette délibération sera communiquée au maire de la commune demandant cette prise en charge.

PYLÔNE ORANGE

Monsieur le maire informe le conseil municipal de l'état d'avancement des démarches qui ont été entreprises par la mairie pour accélérer la mise en service de l'antenne du pylône Orange.

Un courrier a été envoyé à Monsieur le Préfet du Cher afin de le solliciter pour une intervention auprès de la société Orange.

À la suite de son intervention, Monsieur Christophe BEAUVAIS et Monsieur Hervé BARBOZA, de la société Orange, sont venus sur le site, le mercredi 8 juillet, et n'ont pas promis la mise en service de l'antenne avant la fin de l'année alors que la société Orange s'était engagée en 2018 à une installation et à une mise en service en septembre 2019.

Monsieur le maire a de nouveau sollicité le Préfet du Cher pour une nouvelle intervention de sa part auprès de la société.

CIMETIÈRE COMMUNAL – JARDIN DU SOUVENIR

La municipalité a pour projet d'installer un jardin du souvenir dans le cimetière communal.

Plusieurs devis ont été demandés en vue de cette réalisation.

CHEMINS COMMUNAUX

La commission « chemins, voirie et sécurité routière » s'est réunie le 22 juin 2020.

Un « état des lieux » des chemins communaux ainsi qu'un métrage à l'aide d'un GPS ont été réalisés le 4 juillet par la commission. Le détail sera communiqué ultérieurement.

M. Arnaud COUSIN évoque des dysfonctionnements concernant l'entretien des espaces verts. Etant entendu qu'à cette période de l'année la charge de travail est importante, il est décidé de fixer des priorités de réalisation des travaux d'entretien. A cet effet, le planning sera revu.

COMMÉMORATION FRANCLIEU

La commémoration de la fusillade de Franclieu aura lieu le dimanche 30 août 2020.

Le maire,

Denis DURAND.

